

ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY

SECRETARIAT
P. O. Box 3243

ADDIS ABABA

ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAINNE

SECRETARIAT
B. P. 3243

CONSEIL DES MINISTRES

Treizième session ordinaire

Addis-Abéba, août/septembre 1969

CM/288

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA
NECESSITE URGENTE DE L'ASSISTANCE A DONNER A
LA GUINNE EQUATORIALE PAR L'AFRIQUE



I. INTRODUCTION

1. Par un télégramme daté du 27 février 1969, le Président de la République de la Guinée équatoriale, M. Francisco MACIAS Nguema nous faisait part d'une situation très critique dans son pays. Ce télégramme qui était adressé en même temps au Secrétaire général des Nations Unies, mentionnait une série d'actes de provocation commis par les autorités espagnoles et qui violaient la souveraineté de la Guinée équatoriale. Les forces espagnoles stationnées dans le pays avaient occupé plusieurs postes-clés à Santa Isabel et à Bata. Le Gouvernement de la Guinée équatoriale demandait aux Nations Unies des forces de paix et faisait en même temps part de son inquiétude au Conseil de sécurité (Annexe I).

2. Plusieurs messages nous sont parvenus par la suite, démontrant que la situation empirait. Nous apprenions ainsi que le 5 mars 1969, une tentative de coup d'Etat a eu lieu dirigée par Atanasio NDONGO, ex-ministre des affaires extérieures, et Saturnino IBONGO, ex-représentant permanent de la Guinée équatoriale aux Nations Unies. Cette information devait ajouter à la confusion totale malgré l'échec du coup d'Etat.-

3. Le Secrétariat général administratif a publié un communiqué le 3 mars 1969 (Annexe II) stigmatisant l'attitude des autorités espagnoles. En outre, après consultation avec le Président Houari BOUMEDIENNE, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, il a été décidé, le 10 mars 1969, de dépêcher d'urgence auprès du Président Francisco MACIAS Nguema une mission d'enquête dirigée par le Secrétaire général adjoint M. H. SAHNOUN et comprenant un représentant personnel du Président en exercice, le Commandant Sliman Hoffman.

4. Plus tard, le 6 mai, sur requête du Président Francisco MACIAS Nguema, une seconde mission, toujours dirigée par le Secrétaire général adjoint M. H. SAHNOUN et comprenant deux autres fonctionnaires de l'OUA, M. A. WRIGHT et M. P. DIOUF, devait retourner en Guinée équatoriale pour conseiller le Gouvernement et assister comme observateurs aux négociations hispano-guinéennes. Le rapport qui suit est le résultat de ces différentes missions.

5. Le Comité consultatif de l'OUA pour les questions administratives et budgétaires a été réuni et a autorisé les dépenses qui ont été effectuées à l'occasion de ces opérations d'urgence. Les ambassadeurs et diplomates africains accrédités à Addis-Abéba ont, en outre, été tenus régulièrement informés de la situation.

II. - DONNEES GENERALES SUR LE PAYS

6. La République de Guinée équatoriale comprend la province de Rio Muni, partie continentale située entre le Cameroun et le Gabon, et la province de Fernando Pô qui est une île au large de la côte camerounaise.

Le Rio Muni qui a une superficie de 26.000 Km² aurait, selon le gouvernement actuel, une population de 400.000 habitants, en majorité d'origine Fang et comprenant aussi des Kombes, des Bengas, des Bujebas, etc, ainsi que des Nigériens estimés à 15.000, et quelques Espagnols.

Fernando Pô qui est une île de plus de 2.000 Km² a une population estimée à environ 80.000 habitants. Cette population comprend, outre les Guinéens estimés à environ 20.000, une importante communauté de Nigériens. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, il y aurait à Fernando Pô plus de 60.000 Nigériens dont 60% environ sont d'origine Ibo. Les Guinéens de Fernando Pô sont en majorité des Bubis.

7. L'économie du pays est basée essentiellement sur l'exploitation du cacao, du café et du bois. A Rio Muni, des cultures de subsistance, en particulier le manioc, assurent la nourriture de la population. Par contre l'île de Fernando Pô dont le sol volcanique est très fertile est entièrement consacrée à l'exploitation du cacao.-

8. La population espagnole qui était estimée à environ 7.000 jouait évidemment, avant son départ, un rôle considérable dans l'administration du pays. Tous les cadres des services techniques et sociaux du pays étaient espagnols. Les propriétaires de la majorité des plantations de cacao, de café et des exploitations de bois étaient aussi espagnols. De ce nombre, il n'en restait plus cependant que 300 à 400 au début du mois de juin.

9. Pendant la période coloniale, le territoire de la Guinée équatoriale était considéré comme une province espagnole. Sous la pression des événements internationaux et de la politique de décolonisation suivie par d'autres puissances coloniales, l'Espagne avait décidé d'accorder un régime d'autonomie interne devenu effectif en juillet 1964. L'action des mouvements nationalistes guinéens et le rôle de l'ONU et de l'OUA devaient par la suite aboutir au référendum du 11 août 1968 qui octroyait à la Guinée équatoriale, en même temps que son indépendance, une nouvelle constitution. L'indépendance devait être proclamée le 12 octobre 1968 ; entretemps, le 22 septembre 1968, des élections eurent lieu qui ont permis aussi de désigner le Président de la République.

III - HISTORIQUE DE LA CRISE

10. Selon le Président MACIAS, les causes profondes de la crise doivent être recherchées dans la Conférence constitutionnelle qui a eu lieu à Madrid au début de l'année 1968. Lors de cette conférence, M. Francisco MACIAS Nguema alors leader d'un des partis politiques qui luttaient pour l'indépendance, le MONALIGE, devait formuler son opposition aux propositions constitutionnelles espagnoles qui tendaient, d'après lui, à faire de la Guinée équatoriale un pays semi-indépendant et en tout cas étroitement associé à l'Espagne. Le Président MACIAS a même utilisé l'exemple des relations entre Porto-Rico et les Etats-Unis d'Amérique pour illustrer l'intention de l'Espagne. Il a fait campagne en Guinée équatoriale et devant les instances internationales contre la nouvelle constitution, estimant que cette constitution devait être élaborée par le peuple guinéen lui-même après l'indépendance. L'Espagne, au contraire, liant habilement les deux, mettait dans l'embarras tous ceux qui voulaient s'opposer à la proposition constitutionnelle, car ils se trouvaient en même temps opposés à l'indépendance du 12 octobre 1968. Aussi, quand le 11 août 1968 le référendum eut lieu, M. Francisco MACIAS Nguema, qui avait fait campagne contre l'adoption de la constitution, allait être mis en minorité.

11. Lors des élections présidentielles qui se déroulèrent le 22 septembre 1968, quatre candidats étaient en liste : MM. Francisco MACIAS NGUEMA, Atanasio NDONGO, Bonifacio ONDO et Edmundo BOSIO. Le dernier est un Bubi de Fernando Pô tandis que les trois premiers étaient tous Fangs du Rio Muni. Les Espagnols auraient fait campagne pour Bonifacio ONDO et étaient à peu près certains que celui-ci gagnerait les élections. Cependant, MACIAS devait faire alliance au

second tour avec NDONGO et BOSIO et obtenir ainsi le suffrage du peuple guinéen pour la présidence de la République. Les Espagnols auraient été extrêmement déçus par ce résultat, considérant le Président MACIAS comme un ennemi juré de l'Espagne et un nationaliste extrémiste. Aussi les relations devaient-elles se détériorer peu à peu à cause du climat de méfiance qui régnait jusqu'à l'éclatement de la crise en février 1969.

12. Le Président MACIAS nous a affirmé que plusieurs missions et délégations guinéennes se sont rendues à Madrid depuis l'indépendance pour négocier avec l'Espagne différents accords économiques, et en particulier pour solliciter une aide financière. Le Vice-Président de la Guinée équatoriale, M. BOSIO, devait lui-même se rendre en Espagne en janvier 1969 et remettre au Chef de l'Etat un message du Président MACIAS ainsi qu'une demande d'aide financière pour couvrir le déficit du budget guinéen. Toutes ces missions n'ont obtenu aucun résultat et ont confirmé le Président MACIAS dans son opinion que l'Espagne ne désirait pas coopérer avec son gouvernement.

13. Les Espagnols considèrent par ailleurs que le Président MACIAS ne faisait rien pour faciliter leur tâche et entreprenait souvent dans le pays des campagnes de violence contre les Espagnols, ainsi que des mesures arbitraires et des gestes dont le seul but était, selon eux, d'irriter leurs autorités. Nous avons lu la plupart des discours incriminés, mais en fait, nous n'avons vraiment pas trouvé de raisons valables aux réactions de l'Espagne.

14. Le 14 février 1969, le Président MACIAS se rend au Rio Muni pour une visite de routine dans le pays, en particulier dans les régions ootières, dans le cadre des tournées de province qu'il effectuait depuis l'indépendance. C'est alors que se produisit l'incident du drapeau. Le Président MACIAS aurait demandé au Consul espagnol de limiter le nombre des drapeaux espagnols qui flottaient alors sur la résidence, la chancellerie et la caserne de la garde espagnole à Bata. Le Consul a refusé en prétextant que seules les instructions de Madrid pouvaient l'amener à retirer un des drapeaux en question. Le 25 février, le Président MACIAS irrité par le refus obstiné du Consul, envoie un détachement de la garde territoriale guinéenne à la chancellerie du consulat général pour amener le drapeau par la force, et déclare en même temps le Consul d'Espagne persona non grata. L'Ambassadeur d'Espagne quittait Santa Isabel immédiatement pour Bata et prit des dispositions pour que le drapeau soit de nouveau hissé. Le Président de la République de Guinée équatoriale adresse alors un télégramme au Chef de l'Etat espagnol dans lequel il réitérait sa demande de limiter le nombre des drapeaux espagnols sur le territoire guinéen, et déclarait

en même temps l'Ambassadeur et le Consul personae non gratae. C'est alors que les forces espagnoles ont pris position à Santa Isabel et à Bata, occupant plusieurs postes-clés du pays. Ce coup de force tout à fait injustifié a eu lieu le 27 février 1969.

15. Des ressortissants espagnols ont en outre reçu des armes et se sont barricadés chez eux. Le Président MACIAS demanda alors aux forces militaires guinéennes et aux mouvements de jeunesse de désarmer les civils espagnols. Quelques incidents eurent lieu, mais apparemment sans gravité. On devait nous signaler la mort d'un ressortissant espagnol, mais il n'a jamais pu être établi si cette mort était due aux péripéties de la crise ou à d'autres circonstances. Quoi qu'il en soit, les deux compagnies des forces espagnoles comprenant 260 hommes ont réintégré leurs casernes après que le Président MACIAS eût fait appel aux Nations Unies et à l'OUA.

16. Le climat d'insécurité créé par ces différents incidents ont évidemment eu un effet désastreux sur la situation économique et politique du pays. Quelques jours après, le 5 mars 1969 au matin, une tentative de coup d'Etat dirigée par M. Atanasio NDONGO (ex-ministre des Affaires étrangères) devait échouer lamentablement. Le Président MACIAS estime que les Espagnols ont poussé M. NDONGO à réaliser sa tentative de coup d'Etat et, ayant échoué, ils ont décidé de retirer tous leurs ressortissants du pays. A la même date, plusieurs messages du gouvernement de Guinée équatoriale ont été envoyés au Secrétaire général des Nations Unies demandant l'évacuation des forces espagnoles et leur remplacement par des forces de l'ONU.

17. La tension devait relativement diminuer, et le Gouvernement de la Guinée équatoriale a mis fin le vendredi 14 mars 1969 à l'état d'urgence proclamé en pleine crise, c'est-à-dire le 27 février 1969. Les représentants de l'OUA et de l'ONU présents à Santa Isabel et à Bata devaient témoigner de la bonne volonté du gouvernement de Guinée équatoriale qui ne faisait aucune objection, contrairement aux allégations de l'Espagne, au départ de tous les ressortissants espagnols qui voulaient quitter volontairement le pays. Le gouvernement de Guinée devait cependant toujours insister pour le retrait concomitant des troupes espagnoles. Il est à signaler ici que les représentants de l'ONU à Santa Isabel (dont le chef était M. TAMAYO) auraient pris leur désir pour des réalités en faisant croire au Secrétaire général des Nations Unies que le Président MACIAS avait accepté que ces troupes demeurent en Guinée équatoriale pour une période supplémentaire de 1 à 2 mois.

18. L'embarquement des troupes espagnols et de leurs matériels a commencé le 26 mars à 6 heures et a eu lieu dans le calme. La mission de l'OUA avait arrêté avec le Président de la République le détail du retrait des forces espagnoles, et à notre demande, une déclaration a été faite demandant à la population d'observer le plus grand calme. Les opérations de retrait des forces espagnoles de Santa Isabel se sont terminées le 5 avril 1969 sans incident.

IV - PROBLEMES ACTUELS

19. Avec le départ des cadres et techniciens, des commerçants et planteurs espagnols, la situation économique devenait de jour en jour catastrophique. Malgré notre intervention auprès des médecins et enseignants, ceux-ci devaient aussi quitter le pays. Il ne semble pas qu'un effort quelconque ait pu être fait à l'époque par les autorités espagnoles pour freiner cette exode. Le budget pour 1969 évalué à 1.139.045.000 pesetas devenait de plus en plus théorique, car aucune recette n'était perçue par l'Etat. L'exploitation des plantations de cacao était arrêtée ainsi que la plupart des petites entreprises qui existaient dans le pays. Le chômage devenait la règle générale.

20. Le Secrétariat général administratif de l'OUA a immédiatement pris contact avec le Secrétaire général des Nations Unies ainsi qu'avec d'autres institutions internationales pour leur demande qu'une assistance immédiate soit envisagée. Le Secrétaire général des Nations Unies devait envoyer une mission sur place dont quelques experts de l'assistance technique et du PNUD. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (NCR) devaient aussi envoyer par la suite des missions d'enquête.

21. La situation dans l'île de Fernando Pô nous préoccupe encore plus que celle de la province continentale du Rio Muni. En effet, alors que dans le Rio Muni la population peut vivre de manioc, à Fernando Pô, l'île étant consacrée presque entièrement à l'exploitation du cacao, il est impossible de trouver sur place une nourriture de subsistance pour la population. Comme nous l'avons signalé auparavant, la majorité de la population est constituée d'ouvriers nigériens (80.000) dont, en fait, une bonne partie (peut-être 20.000) est sans emploi.

22. Il faudrait rappeler ici que l'existence d'une communauté nigériane aussi importante dans l'île est due au fait que le Gouvernement espagnol a signé avec la République fédérale du Nigéria un accord le 14 septembre 1957, accord renouvelé le 18 mai 1963 par lequel il était stipulé que les ouvriers nigériens pouvaient être recrutés pour un contrat initial de trois ans avec possibilité d'une année et demie de prolongation. Cet accord sur la main d'oeuvre nigériane a été rendu nécessaire par le développement de l'exploitation du cacao dans l'île de Fernando Pô et par l'absence de main d'oeuvre locale. Cependant, avec la crise que devait connaître la province orientale du Nigéria, les ouvriers recrutés ne pouvaient plus retourner chez eux et constituaient ainsi un problème supplémentaire pour la Guinée équatoriale. La plupart de ces ouvriers ne sont plus payés depuis le départ des planteurs espagnols. Le manque de travail, la faim et la misère peuvent donc à tout moment menacer l'ordre et la paix dans l'île et susciter des troubles sérieux pour tout le pays.

23. Le Président MACIAS devait nous faire un appel urgent pour que des troupes africaines l'aident à maintenir l'ordre. En outre l'ONU et l'OUA étaient invitées à envoyer d'urgence des experts économiques, financiers et administratifs pour aider le gouvernement à organiser ses finances et son administration. Des médecins et enseignants étaient plus que jamais nécessaires. Par ailleurs, les pays africains voisins pouvaient aider la Guinée équatoriale à sortir de l'isolement en établissant avec elle un système de communications.

Le Secrétariat général de l'OUA a transmis ces requêtes aux Etats membres, mais nous devons reconnaître que la large solidarité que nous escomptons de l'Afrique ne s'est pas manifestée.

24. Le Secrétariat général de l'OUA est également intervenu auprès du gouvernement espagnol pour souligner les responsabilités morales et politiques de l'Espagne vis-à-vis de la situation créée en Guinée équatoriale et en particulier à l'égard des ouvriers guinéens et nigériens qui étaient abandonnés à eux-mêmes dans des plantations ou entreprises appartenant à des citoyens espagnols.

25. Le Ministre des Affaires étrangères M. CASTIELLA nous a fait savoir lors de ses interviews avec les représentants de l'OUA qu'il était prêt à retrouver le chemin de la coopération avec le gouvernement guinéen et à oublier la crise qui était intervenue auparavant. Selon le ministre, la poli-

tique de décolonisation menée par l'Espagne en Guinée équatoriale a été en partie son oeuvre personnelle et cela lui coûtait beaucoup d'inimitiés dans son propre pays. Il souhaitait que le gouvernement de Guinée équatoriale lui facilitât la tâche, et qu'en tout cas, avec l'aide de l'OUA et de l'ONU, de nouvelles négociations pourraient avoir lieu. Le Secrétariat général de l'OUA était informé par la suite que le gouvernement espagnol était prêt à mettre à la disposition de la Guinée équatoriale une somme de 426 millions de pesetas pour couvrir le déficit budgétaire de l'exercice en cours.

26. Grâce à l'intervention de l'OUA auprès des deux gouvernements, une décision fut prise de commencer les négociations pour qu'une nouvelle coopération soit instaurée entre la Guinée équatoriale et l'Espagne sur de nouvelles bases et tenant compte de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la République de Guinée équatoriale. Ces négociations devaient débiter le 29 avril et continuer jusqu'au 22 mai 1969. Les discussions ont porté sur deux projets d'accords : un projet d'accord pour la coopération économique et un projet d'accord commercial et de paiement.

27. Compte tenu du climat de méfiance et des conséquences d'une crise encore récente, les discussions devaient être extrêmement dures et très souvent proches de l'échec total. L'intervention des représentants de l'OUA tout au long de ces négociations et les propositions de compromis que nous avons à plusieurs reprises recherchées ont finalement sorti ces négociations de l'impasse. Grâce à ces accords, la Guinée équatoriale a obtenu certains avantages précis : d'abord l'Etat espagnol remettait à l'Etat guinéen tous les biens, meubles et immeubles qui lui appartenaient en propre sur le territoire guinéen. Par ailleurs, l'aide financière mentionnée plus haut a été aussitôt versée au trésor guinéen. L'Espagne s'engage à aider le gouvernement guinéen à créer sa banque centrale et à frapper sa propre monnaie qui sera mise en circulation le 12 octobre 1969, date anniversaire de l'indépendance guinéenne. Enfin, l'Espagne permettait à la Guinée équatoriale d'écouler tous ses produits sur le marché espagnol à un prix soutenu. D'autres projets d'accord sont étudiés par les experts et porteront sur des domaines particuliers de coopération.

28. La signature de ces accords effectuée le 22 mai 1969 d'une part, par le ministre guinéen de l'intérieur, M. MASIE et d'autre part, par le chef de la délégation espagnole, l'Ambassadeur Pan de SORALUCE, a été entérinée par les deux gouvernements. Le Président MACIAS et le représentant de l'OUA devaient à cette occasion faire des discours pour manifester leur satisfaction et espérer ainsi que la coopération avec l'Espagne ira en se consolidant.-

29. L'opinion internationale et les organisations spécialisées des Nations Unies ont aussi salué cet accord qui crée une atmosphère de compréhension et de dialogue. Le représentant de l'OUA devait par la suite se rendre à Madrid et à Genève pour insister auprès du gouvernement espagnol et des institutions internationales afin que l'assistance d'urgence à la Guinée équatoriale ne connaisse pas de retard. Le gouvernement espagnol devait immédiatement dépêcher une mission dirigée par le Directeur de l'Enseignement pour étudier la mise en place d'un programme qui permettrait aux élèves et aux étudiants guinéens de récupérer une partie de l'enseignement de l'année en cours, en organisant des sessions d'été, et faire passer les examens dans les meilleures conditions possible. En outre, une infrastructure de plus de onze écoles entièrement financées par l'Espagne est envisagée dès cette année. D'autres missions devaient suivre dans le domaine de la santé et des communications.

30. Les institutions internationales, en particulier le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ont assuré le Secrétaire général adjoint de l'OUA de leur intention d'accélérer la mise en place de leur programme d'assistance.

31. Le Secrétaire général adjoint de l'OUA, M. H.M. SAHNOUN devait par la suite rendre visite à différents Chefs d'Etat des pays voisins de la Guinée équatoriale. Le Chef de l'Etat nigérian, le Général Y. GOWON a immédiatement dépêché une mission auprès du gouvernement guinéen. Par ailleurs, une délégation guinéenne devait se rendre à Lagos pour négocier la mise en place d'un système de communication et de liaison aérienne entre les deux pays. Une aide financière de 20.000 livres nigérianes a été octroyée par le gouvernement de Lagos.

32. Le Président Ahmadou AHIDJO qui a écouté avec beaucoup d'attention les explications du représentant de l'OUA, a clairement exprimé son grand intérêt pour tout ce qui concerne la Guinée équatoriale dont les liens avec le Cameroun sont évidents. Le gouvernement camerounais qui a déjà dans le temps aidé les nationalistes guinéens dans leur lutte pour l'indépendance, continue visiblement à manifester la même sympathie et la même générosité vis-à-vis du gouvernement et du peuple de la Guinée équatoriale. Le Président Ahmadou AHIDJO devait dépêcher d'urgence le Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères, M. TSHOUNGUI qui était désigné Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès du gouvernement de Santa Isabel. Le représentant spécial du Président AHIDJO était en outre chargé de prospecter toutes les possibilités de coopération avec le gouvernement guinéen.

33. Le Président de la République du Gabon, M. A. BONGO devait aussi manifester un vif intérêt aux informations que lui a communiquées le représentant de l'OUA et devait en particulier l'assurer qu'il allait, aussitôt que possible, envoyer une mission en Guinée équatoriale qui devait étudier l'établissement d'un système de communications entre Libreville et Bata.

V - CONCLUSIONS

34. La signature des accords de coopération entre l'Espagne et la Guinée équatoriale a créé une atmosphère positive et un climat politique plus sain dans le pays. En outre, le Président Francisco MACIAS NGUEMA et son gouvernement ont très habilement maîtrisé la situation. Le Président en particulier a su mobiliser son peuple et conserver l'unité de son pays. Des visites régulières étaient faites dans les différentes régions pour informer la population des raisons de la crise et pour lui demander de rester unie pour ne pas faire le jeu des ennemis de la Guinée. Beaucoup de prophètes ont prédit les troubles les plus graves, y inclus la sécession de l'île de Fernando Pô, mais la sagesse politique des dirigeants guinéens a évité au pays les pires catastrophes.

35. Le Président est maintenant retourné à la capitale Santa Isabel après avoir séjourné pratiquement pendant toute la durée de la crise dans la ville de Bata au Rio Muni. En outre, un décret amnistiant tous les prisonniers politiques a été proclamé. Cette mesure, parmi d'autres prises par le gouvernement qui est retourné à Santa Isabel, va permettre la reprise de la vie économique.

36. Cependant, certains problèmes demeurent qui appellent une solution urgente. Nous devons en particulier signaler celui du maintien de l'ordre dans le pays. Avec le départ des forces espagnoles, il ne demeure que quelques unités de la garde guinéenne qui ne sont ni encadrées, ni suffisamment entraînées pour pouvoir être utilisées aux fins de maintenir la paix et l'ordre. En fait, des incidents graves ont eu lieu assez récemment à l'occasion d'une émeute qui aurait pu être contrôlée aisément dans d'autres conditions. Deux ministres du gouvernement devaient être arrêtés par la garde guinéenne. Ces ministres ont été libérés par la suite, mais un commandant de la marine devait perdre la vie. Aussi réitérons-nous l'appel que nous avons fait aux pays africains pour que certains d'entre eux puissent envoyer des cadres militaires en nombre suffisant afin de conseiller les troupes guinéennes jusqu'à la formation d'officiers compétents qui pourraient eux-mêmes encadrer les troupes de leur pays.

37. Par ailleurs la crise financière que nous avons signalée persiste et le pays ne pourra relancer son économie que dans la mesure où certaines facilités financières vitales seront prodiguées. Rappelons en effet qu'avec le départ des ressortissants espagnols, la masse de pesetas en circulation dans le pays a subi une hémorragie grave. Aussi plusieurs services publics et entreprises d'Etat ne trouvent-ils pas les fonds nécessaires pour continuer leurs opérations normales.

38. Enfin l'OUA elle-même devrait pouvoir assurer la présence d'une commission pour une durée d'au moins six mois et dont le but serait de conseiller le gouvernement guinéen et l'aider à rechercher auprès des différentes institutions internationales l'assistance technique nécessaire pour que les rouages de l'Etat et de l'économie puissent de nouveau fonctionner jusqu'au retour, que nous espérons rapide, d'une situation normale dans les relations de coopération entre la Guinée équatoriale et l'Espagne.

39. En résumé, l'assistance que l'Afrique devrait fournir à la Guinée équatoriale dans les délais les plus brefs possibles devra être dans les domaines suivants :

- a. Force d'encadrement pour l'armée et les services de sécurité.
- b. Assistance financière et économique.
- c. Assistance technique (médecins, ingénieurs, financiers, juristes, professeurs).
- d. Renforcement de la coopération avec les pays voisins (notamment le Cameroun et le Gabon); cela permettrait à la Guinée de sortir de l'isolement actuel.

A N N E X E II

TELEGRAMME DATE DU 27 FEVRIER 1969, ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE LA GUINEE EQUATORIALE

Pour la seule raison que la représentation diplomatique espagnole accréditée dans notre République a été invitée à réduire le nombre de ses drapeaux pour qu'il soit égal au nombre de ceux des autres ambassades accréditées, l'Ambassadeur espagnol qui, du reste, occupe unilatéralement divers édifices publics, a accompli une série d'actes de provocation violant la souveraineté de la Guinée Equatoriale stop. Violations commises par Ambassade espagnole sont les suivantes : mobilisation générale forces espagnoles stationnées ; occupation par lesdites forces de l'aéroport de Santa Isabel ; occupation télégraphe et poste; forces espagnoles patrouillent, armées, dans villes principales ; navire espagnol envoyé à Santa Isabel transféré au port de Bata avec forces à bord ; distribution d'armes à toute la population espagnole résidant dans la République ; substitution violente de forces espagnoles aux forces nationales guinéennes dans tous les postes placés sous leur garde stop. Aussi Gouvernement République Guinée Equatoriale dénonce devant le Secrétaire général des Nations Unies et devant l'opinion publique mondiale ces faits dont le Gouvernement espagnol porte l'entière responsabilité stop. Gouvernement Guinée Equatoriale demande aux Nations Unies forces de paix de cette organisation portant ces faits à la connaissance du Conseil de sécurité stop. Considération distinguée.

Francisco MACIAS NGUEMA PRESIDENT REPUBLIQUE GUINEE EQUATORIALE

COMMUNIQUE DE PRESSE
SUR LA SITUATION GRAVE EN GUINEE EQUATORIALE

Le Secrétariat général de l'Organisation de l'Unité Africaine qui suit avec une inquiétude croissante les derniers développements en Guinée Equatoriale et compte tenu de certaines informations tendancieuses publiées sur ces événements, a le devoir d'apporter les précisions ci-après :

Depuis le début des événements, le Secrétariat général est en contact avec le Gouvernement guinéen qui a déjà saisi le Secrétaire général des Nations Unies et dénoncé les provocations et les actes inqualifiables des représentants espagnols en Guinée qui engagent entièrement la responsabilité du gouvernement espagnol.

Invité simplement, par le Gouvernement guinéen, à réduire le nombre des drapeaux espagnols flottant sur les bâtiments publics retenus de façon unilatérale depuis l'accession du pays à l'indépendance, l'Ambassadeur d'Espagne à Santa Isabel a pris une série de mesures arbitraires et des décisions d'une exceptionnelle gravité.

C'est ainsi que la mobilisation générale des forces espagnoles a été décrétée en Guinée Equatoriale. Ces forces occupent l'aéroport de Santa Isabel ainsi que les bâtiments des postes et télégraphes, patrouillent les rues de la capitale après avoir distribué des armes à la population civile espagnole et remplacé par la violence, à leurs postes, les forces nationales guinéennes. De même, un bateau de guerre chargé de soldats en armes a quitté Santa Isabel pour Port Bata, capitale de Rio Muni, partie continentale du nouvel Etat.

De même, le Secrétariat général de l'OUA, après avoir informé Sa Majesté Impériale Hailé Selassié Ier, Doyen des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA et Son Excellence Monsieur Houari Boumedienne, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA, a saisi le Gouvernement espagnol pour lui notifier le très grand choc et la vive préoccupation que suscitent les événements en Guinée Equatoriale et lui a

lancé un appel pressant pour qu'il prenne, sans délai, dans l'intérêt de ses rapports avec la Guinée Equatoriale, les autres Etats africains et l'OUA, les mesures indispensables pour assurer le respect de la souveraineté de la Guinée Equatoriale par la révocation de toutes les initiatives malheureuses prises par ses représentants à Santa Isabel.

Dans son appel au Gouvernement espagnol, le Secrétariat général a vivement insisté sur le retour immédiat des forces espagnoles stationnées en Guinée dans les casernes et la restauration pleine et entière du Gouvernement guinéen dans ses prérogatives de souveraineté pour lui permettre de régler par la négociation tous les problèmes découlant des relations hispano-guinéennes.

Le Secrétariat général continue de suivre la situation avec d'autant plus d'attention et d'intérêt que la Guinée Equatoriale est le benjamin des Etats membres de l'Organisation de l'Unité Africaine. Indépendante depuis le 12 Octobre dernier, la Guinée Equatoriale devenait, quelques semaines plus tard, le 44^e Etat membre de l'OUA et participait, pour la première fois, aux travaux de notre Organisation il y a quelques jours à l'occasion de la 12^e Session ordinaire du Conseil des Ministres. La délégation guinéenne, conduite par son Ministre des Affaires étrangères, a été chaleureusement accueillie par Sa Majesté Impériale Hailé Selassié Ier et l'ensemble du Conseil des Ministres.

C'est dire que pour l'OUA dans son ensemble et pour chaque Etat africain en particulier, il y a un devoir moral et politique de solidarité agissante qui ne feront point défaut au peuple et au gouvernement de la Guinée Equatoriale à l'occasion des dures épreuves qui leur sont arbitrairement imposées.

Notre voeu le plus cher est que le Gouvernement espagnol le comprenne à temps et agisse rapidement dans son intérêt bien compris.

Addis Abéba, le 3 Mars 1969

A N N E X E III

TELEGRAMME DATE DU 5 MARS 1969 ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Regrette communiquer à Votre Excellence que dans la matinée d'aujourd'hui un coup d'Etat a été dirigé contre le gouvernement légalement constitué de la République de Guinée Equatoriale. Le coup d'Etat en question a été suscité et dirigé par Atanasio NDONGO Miyone, ex-Ministre affaires extérieures et Saturnino Ibongo es-Député. Tout l'appareil avait été mis en marche à cette fin. Coup d'Etat en question a été mis en échec. Domine complètement la situation. Réitère demande évacuation immédiate du pays des forces espagnoles qui y sont stationnées. Insiste pour envoi de forces maintien de la paix des Nations Unies. Ma plus haute considération.

Signé : Francisco Macias

Président de la République de Guinée Equatoriale

A N N E X E IV

TELEGRAMME DE S.E. M. DIALLO TELLI, SECRETAIRE GENERAL DE L'OUA
A S.E. M. FRANCISCO MACIAS, PRESIDENT DE LA REPUELIQUE DE GUINEE EQUATORIALE

Honneur vous informer que compte tenu urgence et gravité situation
en Guinée Equatoriale avons décidé en accord avec Son Excellence HOUARI
BOUJEDIENNE Président en exercice O.U.A. de dépêcher auprès de Votre Excellence
deux représentants spéciaux Stop Commandant Slimane HOFFMAN représentant
personnel Président stop et Secrétaire adjoint Mohammed SAHNOUN sont chargés
de s'informer sur situation stop Arrivée représentants prévue lundi matin
à Santa Isabel à 8H40 stop Haute considération Diallo Telli stop et fin.

Bata, le 18 mars 1969

Son Excellence Diallo Telli
Secrétaire général de l'OUA
Alger

Cher Frère,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre aimable lettre, que vous m'avez fait remettre sous couvert de M. Sliman Hoffman, représentant personnel de Son Excellence Houari Boumedienne et Haj Mohammed Sahnoun, Secrétaire général adjoint.

Je voudrais tout d'abord vous exprimer ma reconnaissance de la promptitude avec laquelle l'Organisation a répondu à mon appel et du profond intérêt qu'ont porté les membres de la délégation aux problèmes issus des événements récents qui ont eu lieu dans mon pays.

Je suis vraiment convaincu que les membres de la délégation sont parfaitement bien renseignés et sont en mesure de soumettre un rapport fidèle sur les événements et les besoins qui en sont résultés. Les problèmes qui se présentent sont certes nombreux et sérieux; mais ma confiance dans l'Organisation et dans mes frères africains est telle que je ne doute nullement que leur soutien et leur assistance se manifesteront rapidement; puisque, je n'ai fait que lutter contre l'impérialisme et le néocolonialisme, pour que mon pays obtienne son indépendance véritable.

Le problème le plus important auquel je dois faire face dans mes efforts pour déjouer le blocus qu'on m'impose est d'ordre économique.

Pour ce qui est des forces militaires, j'ai renoncé à en demander aux Nations Unies, car j'estime que des forces de l'Organisation de l'unité africaine aurait un meilleur rôle à jouer. En tout cas, je vous adresserai bientôt une demande officielle à cette fin.

Veillez agréer, M. le Secrétaire général et cher ami,
l'assurance de ma haute considération et de ma profonde estime.

Francisco Macis Nguema

LT

113 HONNEUR INFORMER VOTRE EXCELLENCE QUE MISSION BONNE VOLONTE OUA
DESIGNEE PAR PRESIDENT EN EXERCICE SON EXCELLENCE BOUMEDIENNE ET
SECRETAIRE GENERAL OUA EST REVENUE DE GUINEE EQUATORIALE APRES
ENQUETE DETAILLEE ET DISCUSSIONS APPROFONDIES AVEC PRESIDENT FRANCISCO
MACIAS STOP MISSION SIGNALE SITUATION EXTREMEMENT GRAVE CONTINUE
PREVALOIR DANS PAYS OU DEPART QUASI TOTALITE CADRES ESPAGNOLS DANS
TOUS DOMAINES MENACE TOUTE VIE POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE JEUNE
ETAT STOP EN CONSEQUENCE PRESIDENT MACIAS DEMANDE AVEC INSISTANCE A CHEFS
ETAT AFRICAINS ASSISTANCE IMMEDIATE PAR ENVOI OFFICIERS ET SOLDATS
AFRICAINS POUR AIDER MAINTENIR ORDRE ET SECURITE AINSI QUE FONCTIONNAIRES
ET EXPERTS TOUTES CATEGORIES EN PARTICULIER MEDECINS ENSEIGNANTS
ECONOMISTES FINANCIERS ADMINISTRATEURS POUR OCCUPER POSTES LAISSES
VACANTS PAR CADRES ESPAGNOLS STOP FINALEMENT AIDE FINANCIERE ET
MATERIELLE A LA FOIS NECESSAIRE ET URGENTE POUR MANIFESTER CONCRETEMENT
SOLIDARITE AFRICAINE ENVERS JEUNE ETAT BENJAMIN DE OUA STOP ATTIRONS
RESPECTUEUSEMENT ATTENTION VOTRE EXCELLENCE SUR IMPORTANCE ET URGENCE
ACTION AFRICAINE POUR SAUVER GUINEE EQUATORIALE DU CHAOS ET DE LA
CATASTROPHE ET VOUS PRIONS NOUS COMMUNIQUER TOUTES MESURES ENVISAGEES
OU PRISES EN FAVEUR GOUVERNEMENT ET PEUPLE GUINEE EQUATORIALE STOP
TRES DEFERENTE CONSIDERATION

DIALLO TELLI

4.4.69

BATA 54 22 1230

URGENT : LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE
A M DIALLO TELLI SECRETAIRE GENERAL OUA

TENUE PROCHAINE BATA NEGOCIATIONS HISPANO GUINEENNES STOP
PRIE ORGANISATION (OUA) ENVOYER EXPERTS SPECIALISES
NEGOCIATIONS ET OBSERVATEUR POUR AIDER DELEGATION GUINEENNE
STOP SERAIS RECONNAISSANT PROMPTE CONFIRMATION VOTRE ACCORD
POUR POUVOIR FIXER DATE ARRIVEE EN GUINEE STOP HAUTE
CONSIDERATION

FRANCISCO LACIAS NGUEMA

NF 66 YN153 S UN NY 387/347 28 1831

ETAT PRIORITE SON EXCELLENCE MONSIEUR DIALLO TELLI SECRETAIRE GENERAL
ADMINISTRATIF ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE ADDIS ABEBA

VOTRE TELEGRAMME 47 DU 26 MARS. DU 8 AU 10 MARS MONSIEUR VICTOR HOO
COMMISSAIRE A LA COOPERATION TECHNIQUE ACCOMPAGNE DE MELLE GRANGER REPRESENTANT
REGIONAL DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DONT LE BUREAU
EST ETABLI A LIBREVILLE S'EST RENDU EN GUINEE EQUATORIALE OU IL S'EST
ENTRETENU AVEC DES FONCTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT DES BESOINS DU PAYS STOP
L'ASSISTANCE QUE PEUT FOURNIR LE BUREAU DE LA COOPERATION TECHNIQUE EST
ACTIVEMENT ETUDIEE ET UN CONSEILLER FINANCIER A DEJA ETE ENVOYE ET TRAVAILLE
POUR LE GOUVERNEMENT DE LA GUINEE EQUATORIALE DEPUIS TROIS SEMAINES STOP EN
OUTRE AU RECU D'UN TELEGRAMME QUE M'A ADRESSE LE 22 MARS LE PRESIDENT MACIAS
POUR DEMANDER L'ENVOI DE MEDECINS ET D'AUTRES TECHNICIENS J'AI COMMUNIQUE SA
DEMANDE AU DIRECTEUR GENERAL DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE ET AI
DEMANDE AU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT D'ENVOYER LE
REPRESENTANT REGIONAL A NOUVEAU EN GUINEE EQUATORIALE AFIN D'EVALUER LES
BESOINS DECOULANT DE LA SITUATION ACTUELLE ET D'AIDER LE GOUVERNEMENT A
ETABLIR LES DEMANDES D'ASSISTANCE NECESSAIRES STOP LE DIRECTEUR GENERAL DE
L'OMS A TELEGRAPHE LE 26 MARS AU MINISTRE DE LA SANTE DE LA GUINEE EQUATORIALE
POUR LUI OFFRIR D'ENVOYER UN HAUT FONCTIONNAIRE DE L'OMS AFIN D'EXAMINER AVEC
LUI LA SITUATION TOUCHANT LES SERVICES MEDICAUX ET LA SANTE PUBLIQUE EN VUE
DE DETERMINER QUELLE ASSISTANCE IMMEDIATE ET A LONG TERME L'OMS PEUT OFFRIR
STOP LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES A ENVOYE UNE
MISSION QUI EVALUE ACTUELLEMENT EN GUINEE EQUATORIALE LES BESOINS QUI
RELLEVENT DE SON MANDAT STOP JE TIENS A VOUS ASSURER QUE NOUS ACCORDONS UNE
ATTENTION SOUTENUE ET URGENTE A LA SITUATION EN GUINEE EQUATORIALE ET QUE
NOUS NOUS EFFORCONS D'AIDER CE PAYS DANS LA MESURE DE NOS POSSIBILITES STOP
J'ATTENDS AVEC INTERET LE MEMORANDUM DE LA DELEGATION DE L'OUA DONT JE
VOUS REMERCIE D'AVANCE STOP VOUS TIENDRAI AU COURANT DE TOUT FAIT NOUVEAU
STOP SENTIMENTS AMICAUX

29 MARS 1969.

U THANT +

DEMANDE D'ASSISTANCE TECHNIQUE QUE LE GOUVERNEMENT
DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE ADRESSE A L'OUA

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE :

- 1 Expert pour organiser la Présidence et la Vice-Présidence de la République
- 1 Expert en protocole pour organiser la Présidence et les Ministères
- 1 Expert militaire-assesseur
- 1 Ingénieur forestier, expert en montagne
- 2 Assistants forestiers.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES :

- 1 Expert pour organiser le Ministère des Affaires étrangères.

MINISTERE DE LA JUSTICE :

- 1 Juriste international (de compétence reconnue) qui soit en même temps Juge du Travail.
- 2 Juges
- 1 Expert fiscal.

MINISTERE DE LA DEFENSE :

- 1 Expert militaire
- 3 Officiers
- 147 Instructeurs et soldats.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'HABITAT ET DES TRANSPORTS :

- 1 Ingénieur des Ponts et Chaussées, ports et canaux
- 2 Aides ingénieurs
- 2 Experts pour la navigation aérienne
- 1 Expert en signaux maritimes
- 1 Expert en habitat, urbanisme et planification.

MINISTERE DE L'INTERIEUR :

- 1 Expert pour organiser le Ministère de l'Intérieur, Assesseur
- 1 Expert en courrier (Postes)
- 1 Expert en Télécommunications
- 2 Experts en Télévision.

MINISTERE DE L'EDUCATION :

- 1 Assesseur juridique pour organiser le Ministère de l'Education
- 6 Professeurs de sciences.

MINISTERE DU COMMERCE :

- 1 Expert en commerce intérieur et extérieur
- 1 Technicien du commerce général et projets de marché.

MINISTERE DU TRAVAIL :

- 1 Technicien du travail
- 1 Expert en sociologie.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES :

- 1 Expert pour organiser le Ministère de l'industrie et des mines
- 1 Ingénieur des mines, expert en hydrocarbures
- 1 Assistant industriel.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE :

- 1 Expert pour organiser le Ministère de l'agriculture
- 2 Ingénieurs agronomes
- 1 Expert en analyse du sol
- 2 Aides agronomes
- 1 Expert en élevage.

MINISTERE DE LA SANTE :

- 2 Médecins chirurgiens
- 2 Médecins gynécologues
- 2 Spécialistes en médecine interne
- 2 Médecins ostéologues
- 2 Anesthésistes
- 2 Médecins analystes
- 2 Oculistes
- 1 Neurologue
- 2 Dentistes
- 22 Radiologues
- 2 Othorinologues
- 1 Expert en organisation sanitaire.

MINISTERE DES FINANCES :

- 1 Expert pour organiser le Ministère des finances
- 1 Administrateur des rentes
- 1 Contrôleur des comptes
- 1 Inspecteur des impôts
- 2 Techniciens des douanes
- 1 Expert en banque
- 1 Expert en monnaie

Bata, 17 mai 1969



~~ORGANISATION OF~~
AFRICAN UNITY

SECRETARIAT
P. O. Box 3243

ADDIS ABABA

**ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAIN**

SECRETARIAT
B. P. 3243

CONSEIL DES MINISTRES

Treizième session ordinaire

Addis Abéba - Août/Septembre 1969

CM/288/Add.I

ADDITIF AU RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA NECESSITE URGENTE DE
L'ASSISTANCE A DONNER A LA GUINEE EQUATORIALE PAR LES ETATS AFRICAINS

ADDITIF AU RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA NECESSITE URGENTE DE
L'ASSISTANCE A DONNER A LA GUINEE EQUATORIALE PAR LES ETATS AFRICAINS

1. En réponse aux différents messages du Secrétariat général de l'OUA et aux appels pressants du Président Francisco Macias Nguema, Président de la République de Guinée Equatoriale, demandant une assistance urgente des pays africains, le Président Houari Boumedienne, Président en exercice de l'OUA a désigné une délégation composée de plusieurs techniciens. Cette délégation qui a été installée en Guinée Equatoriale par le Secrétaire général adjoint M. Sahnoun est composée de 2 officiers militaires, 1 conseiller du Ministère des Affaires Etrangères, 2 techniciens du recensement, 1 conseiller administratif.
2. Le Président Macias a manifesté sa vive satisfaction devant cette assistance d'un pays frère africain dans le cadre de l'action générale urgente préconisée par l'OUA et sous les auspices de celle-ci. La plupart de ces fonctionnaires resteront sur place pendant plus d'un mois et seront, le cas échéant, remplacés par d'autres experts dans d'autres secteurs.
3. Outre l'aide octroyée par le Nigéria (voir paragraphe 31), le Cameroun (voir paragraphe 32), et l'aide de l'Algérie mentionnée plus haut, il est à signaler que le Sierra Leone a octroyé une aide financière de plus de vingt mille (20.000) dollars transférés en Guinée Equatoriale au mois de juin dernier.
4. Le Gouvernement impérial éthiopien a aussi désigné des officiers militaires qui doivent rejoindre incessamment la Guinée Equatoriale pour aider à la formation et à l'encadrement des unités dont la mission est de maintenir l'ordre dans le pays.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1969-08

Report of the Secretary-General on the Urgent Need for Africa to Provide Aid for Equatorial Guinea

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/7445>

Downloaded from African Union Common Repository